

Publié le 7 août 2015

Baisse du taux du Livret A à 0,75 % au 1er août 2015

Le gouvernement a abaissé le taux du Livret A à 0,75 % au 1er août 2015 contre 1 % précédemment, une bonne nouvelle pour les bailleurs sociaux.

Le taux du Livret A a été abaissé par Bercy le 20 juillet dernier à 0,75 % à partir du 1er août 2015. Pour rappel, la dernière baisse datait du 1er août 2014 à 1 %. Le gouvernement a donc, cette foisci, suivi la recommandation de la Banque de France.

Le taux du livret A est un taux réglementé basé sur une formule dont les composantes sont l'inflation et deux taux interbancaires de court terme, l'Euribor et l'Eonia. A ce jour, le calcul du taux théorique aurait été de 0,50 %, soit 25 bp au-dessous du taux actuel.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1